
L'INCORRUPTIBLE DU COLIS



Sale temps à ColiPoste...

Nos anciens directeurs avaient déjà affirmé sans aucun scrupule que nous étions tous des voleurs. Une collègue a connu récemment une infamie de leur part et une décente aux enfers.

Lundi 22 mai, cette collègue se rend au travail l'esprit tranquille. Arrivée devant le portillon de la plate-forme, son badge ne lui donne plus accès à l'établissement et en guise d'accueil, c'est le directeur en personne qui vient la chercher et lui annonce qu'il veut la rencontrer. Elle est invitée à aller dans un bureau et un supérieur hiérarchique rejoint le directeur.

C'est alors qu'ils lui remettent en mains propres contre signature un courrier qui lui signifie une mise à pied conservatoire immédiate. Quand elle demande au directeur pour quelle raison, Il lui répond qu'au stade où est l'enquête on ne peut rien lui dire pour l'instant mais l'informe qu'une plainte au pénal a été déposée contre elle.

Le ciel lui tombe sur la tête... ne sachant pas les faits qu'on lui reproche, elle rentre chez elle à pied (déboussolée, perturbée par l'annonce de la direction).

En rentrant, elle réfléchit et se demande si lors d'une plaisanterie, elle n'a pas choqué un collègue.

Après avoir pris contact avec **SUD** et conseillé sur les démarches à entreprendre, elle se présente à la gendarmerie de Mordelles qui confirme le dépôt de la plainte pour vol.

Entre-temps, la direction lui écrit en lettre AR pour la convoquer à un entretien préalable le 7 juin à la plate forme colis et lui annonce que le licenciement est envisagé à son encontre.

Elle va quitter la poste, licenciée pour vol, comme une malpropre, salie, par des affirmations portées à son encontre, une infamie à son identité et sa personne. Elle qui avait demandé une rupture conventionnelle, elle avait obtenu un rendez-vous le 9 juin, pour quitter la Poste.

Son état mental et physique se détériore, elle est très mal, elle ne dort plus, elle ne mange plus, c'est très lourd à porter pour elle : il faut arriver à 60 ans pour être traitée de voleuse.

Mais elle est innocente, sa conscience est tranquille, les gendarmes sont passés, ils ont tout fouillé, 2 jours après leur passage, rien n'est encore rangé....Ca lui fait très mal.

Les gendarmes lui ont montré la photo, il y avait un bracelet en cuir, elle qui n'en porte jamais, pourquoi volerait-elle ce genre de chose !!!!!!!

Les choses empirent, elle fait des malaises, elle a des idées suicidaires, elle consulte son médecin qui veut l'hospitaliser en urgence, le bon de VSL est rempli, le contact avec le CHU est pris mais elle refuse. Son médecin ne comprend pas.

Elle lui explique qu'elle veut aller à cet entretien préalable, répondre aux accusations portées par la direction contre elle et sa dignité, c'est plus important que sa santé, que sa vie.....

Le 7 juin, elle se présente à la PFC accompagnée d'un représentant **SUD**. Elle est interrogée par Hélène Lindmann RH de la DOT Colis ouest. L'entretien a duré une heure et elle n'a cessé de clamer son innocence. « Je n'ai jamais volé en 60 ans de vie et je peux vous regarder dans les yeux car je n'ai rien à me reprocher. J'ai continué d'ouvrir le colis qui m'est arrivé déjà ouvert, mais moi je n'ai rien volé, la pochette est arrivée après le colis vide, j'ai été la remettre à la réfection colis, vous pouvez vérifier. »

En fin d'entretien Hélène Lindmann l'informe qu'elle sera informée des suites données par Messieurs Mayeur et Hardy. Elle sera convoquée à une commission de discipline rapidement.

Le 9 juin, c'est le Directeur Hardy qui lui téléphone pour lui annoncer que la direction n'a finalement rien à lui reprocher, qu'elle a toujours bien fait son travail et qu'il n'y aura pas de licenciement, qu'il n'y aura pas de conseil de discipline, mais qu'ils ont décidé de lui infliger un blâme.

Fatéma rétorque au directeur qu'elle ne va pas accepter un blâme pour un vol qu'elle n'a pas commis, qu'elle a demandé par courrier AR la copie de toutes les vidéos où elle apparaît sur la PFC et qu'elle n'a toujours pas de réponse.

Le directeur lui répond qu'il a bien reçu son courrier, mais que l'enveloppe était vide. Fatéma est surprise. Après avoir été accusée de vol, on l'accuse d'avoir envoyé une enveloppe vide..... Ca commence à faire beaucoup, non !!!!!

Le directeur lui demande de renvoyer la copie du courrier pour lui répondre.

Conclusion

Après l'avoir accusé de vol, l'avoir poussé aux limites des risques psychosociaux, lui avoir fait subir 15 jours d'enfer, la direction lui inflige un blâme sans aucun scrupule.

Aujourd'hui, aucun texte (BRH, note de service ou procédure, interdit à un agent de continuer d'ouvrir un colis qui est arrivé ouvert).

Ce qui n'est pas écrit n'est pas opposable (c'est la loi qui le dit et la jurisprudence est constante sur le sujet).

Il est interdit d'ouvrir un colis qui est fermé, mais un colis qui est déjà ouvert....?

La direction n'ayant pas hésité à annoncer dans son équipe et à toutes les équipes de nuit qu'elle avait été mise à pied, la moindre des choses serait que la direction annule la sanction de blâme à l'encontre de Fatéma pour le préjudice moral et physique qu'elle a subi suite à une mauvaise interprétation des images vidéo faite par Monsieur Tinarage.

Avant de porter des accusations contre qui que ce soit, il faut des preuves formelles, et non pas des soupçons.....

Il faut que ce genre de pratique cesse immédiatement, que les infamies portées par la direction à l'encontre de qui que ce soit ne puissent plus jamais se reproduire. Que des excuses publiques soient faites à Fatéma et annoncées dans chaque équipe aux briefs.

La direction doit réhabiliter Fatéma et l'indemniser pour le préjudice subi.

Mise Au Point...

Y en a marre des décisions prises « en petit comité » sans demander ni consulter tout le personnel pour certains postes. Pourquoi telle ou telle personne participe à certains projets ??? On se demande même qui décide ? La direction ou des agents ? Certains collègues pensent déjà au « cap 2020 », à l'hypothétique fermeture de la PFC et à leur avenir.....(ne pas passer son temps dans les caissons mobiles). Tout cela avec la bénédiction et même les encouragements de certains encadrants. Nous espérons vivement que tous vos efforts seront récompensés !!!!!!! Mais, il n'y aura pas de la place pour tout le monde.....

Y en a marre des collègues qui ont fait ou qui font « faisant fonction » (**pas tous**) et qui changent de comportement selon la couleur. En effet, on dirait que le jaune en transcende certains. Cadences infernales, conduite d'engin avec le talkie-walkie à la main (et la sécurité !!), non respect des procédures

Y en a marre des collègues qui critiquaient d'autres collègues il y a encore quelques temps et qui adoptent les mêmes attitudes voire pire aujourd'hui.....**Marre** de ceux qui critiquaient la direction, qui disaient qu'il fallait se battre contre elle et qui font le jeu de cette même direction (ceux qui vont discuter, qui vont pleurer dans les bureaux.....).

Y en a marre des ATM, Agent de Secteur, Chef d'équipe, ROP qui prennent la place des ATM. **Marre** que vous fassiez le travail des ATM. Ce n'est pas parce qu'il y a un sous-effectif qu'il faut nous remplacer. Ce n'est pas avec cette attitude qu'il y aura de l'embauche sur la PFC de Rennes-Le Rheu.

Y en a marre du non respect des procédures. Contrôlez vos rames de CP vides et pleins (fermeture, accroche), respectez les sens de circulation, les stops, écarter les CP à réparer..... La sécurité est soi disant essentielle pour la direction mais elle est bien contente que vous ne la respectiez pas puisque le travail se fait plus vite. Par contre, elle ne vous couvrira pas le jour où vous serez à l'origine d'un accident. **Pensez-y !!!** De plus, si tout le personnel respecte ces procédures, il y aura de l'embauche sur la PFC de Rennes-Le Rheu.

La direction a réussi son pari : diviser pour mieux régner en distribuant quelques promotions régulièrement. Si cela suffit à égayer vos vies, continuez ainsi sinon **il n'est pas encore trop tard** pour changer certaines attitudes et changer ce système !!!!!

Non A La Ponction Publique !

Au mois de mai, aidé par quelques électeurs, le marché a désigné Monsieur Macron comme Président de la République.

Dans l'esprit de certains Français, comme dans celui de Macron, le Président de la République croit qu'il a toujours les mêmes pouvoirs.....

Alors que la fonction n'a plus de pouvoir ou beaucoup moins de pouvoir qu'avant.

Pourquoi ?

Il a moins de pouvoir pour plusieurs raisons.

1. Il n'y a plus la peine de mort et il n'y a plus l'Union Soviétique.
2. Les deux dimensions fondamentales de la thaumaturgie ont disparu (le droit de vie et de mort).
3. L'Euro est aussi une bonne raison et aujourd'hui, une grande partie de la politique économique est devenue européenne.

4. La décentralisation : les grands investissements ne sont plus dans l'état et la politique de grandes infrastructures ne lui appartient plus.
5. Les privatisations : il n'y a plus de politique industrielle possible.
6. La globalisation : le marché l'a emporté très largement.

Il y a comme cela, un très grand nombre de choses qui ne sont plus à la portée de l'État.

Le Président de la République n'a plus de pouvoir en dehors de celui qui lui est donné par le marché.

La plupart des hommes politiques et des dirigeants politiques se contentent de gérer le quotidien. Les Présidents ont la grandeur d'être élus par le peuple, mais ils n'ont pas de pouvoir réel sur la société.

Tout le personnel politique est également impuissant, les politiques sont désormais au service du marché qui a pris le pouvoir.

Les traités font loi qui s'impose à la loi des hommes.

- Ceux qui ont écrit la première version du traité de Maastricht ont fait en sorte qu'il n'est pas possible d'en sortir. Ils ont volontairement et soigneusement oublié d'écrire l'article qui permet de sortir de ce traité.

Les protagonistes se disent même honorés d'avoir empêché les peuples de s'autodéterminer. Pour eux, le marché détermine et leurs objectifs est d'étendre son pouvoir.

Prochainement le marché va s'étendre à des secteurs pour lesquelles jusqu'à présent il n'avait pas accès. Tel que la santé, l'éducation, la justice, la police, les affaires étrangères et en même temps, parallèlement, dans la mesure où il n'y avait pas de règles de droit.

Le marché va s'étendre à des domaines aujourd'hui considérés comme illégaux, criminels, comme la prostitution, le commerce des organes, le commerce des armes, le racket.....

Et donc on aura de plus en plus de marchés qui vont dominer, entraînant une concentration des richesses, une inégalité croissante, une priorité absolue donnée à court terme à une tyrannie de l'instant et de l'argent.

Jusqu'à la commercialisation de la chose la plus importante, c'est-à-dire la vie, la transformation de l'être humain en objet marchand, lui-même devenu un clone et un robot de lui-même.

Avec la loi du marché, l'être humain est appelé à devenir un objet marchand.

Le Président, les ministres sont les seconds couteaux chargés de faciliter la prise du pouvoir du marché, déréglementer, appauvrir et démanteler les services publics, ouvrir tous les secteurs à la concurrence, détruire les protections des salariés et des citoyens.

Il s'agit de livrer au marché les derniers bastions détenus encore par le peuple et pour que le peuple fasse silence.

Le gouvernement a sorti l'arme absolue « l'État d'urgence ».

Aujourd'hui en Europe, aucun gouvernement ne pourra plus revenir sur l'état d'urgence.

Le marché a créé volontairement des irréversibilités.

Aujourd'hui qui a le pouvoir ?

- Le marché est l'outil qui permet au capital de s'accumuler.
 - Les détenteurs du capital et des propriétés lucratives sont ceux qui ont le pouvoir politique.
- Ils font et défont les pouvoirs politiques à leur guise sans que les peuples n'interviennent. Ils ont même déjà prévu la succession de Macron. Même si aujourd'hui il refuse de donner le nom de celle qui viendra après lui.

